

Population légale en vigueur au 1er janvier de l'exercice : 584 habitants - Budget principal seul

Strate : communes de 500 à 2000 hab appartenant à un groupement fiscalisé (4 taxes)

ANALYSE DES EQUILIBRES FINANCIERS FONDAMENTAUX					
En milliers d'Euros	Euros par habitant	Moyenne de la strate	OPERATIONS DE FONCTIONNEMENT	Ratios de structure	Moyenne de la strate
462	791	1 194	TOTAL DES PRODUITS DE FONCTIONNEMENT = A	<u>en % des produits CAF</u>	
462	791	1 131	PRODUITS DE FONCTIONNEMENT CAF		
115	197	506	dont : Impôts Locaux	24,87	44,69
0	0	12	Fiscalité reversée par les groupements à fiscalité propre	-	-
29	49	59	Autres impôts et taxes	6,20	5,25
163	279	220	Dotation globale de fonctionnement	35,32	19,42
29	50	161	Autres dotations et participations	6,38	14,22
1	1	4	dont : FCTVA	0,13	0,33
79	136	84	Produits des services et du domaine	17,14	7,40
356	609	966	TOTAL DES CHARGES DE FONCTIONNEMENT = B	<u>en % des charges CAF</u>	
353	605	878	CHARGES DE FONCTIONNEMENT CAF		
132	226	365	dont : Charges de personnel	37,38	41,59
117	200	295	Achats et charges externes	33,13	33,62
2	3	17	Charges financières	0,53	1,94
51	87	57	Contingents	14,43	6,53
3	5	63	Subventions versées	0,90	7,22
106	182	228	RESULTAT COMPTABLE = A - B = R		
OPERATIONS D'INVESTISSEMENT					
98	168	561	TOTAL DES RESSOURCES D'INVESTISSEMENT = C	<u>en % des ressources</u>	
0	0	90	dont : Emprunts bancaires et dettes assimilées	0,00	16,13
40	69	114	Subventions reçues	40,70	20,35
0	1	18	Taxe d'aménagement	0,31	3,22
24	41	46	FCTVA	24,28	8,16
0	0	0	Retour de biens affectés, concédés, ...	0,00	0,00
173	297	553	TOTAL DES EMPLOIS D'INVESTISSEMENT = D	<u>en % des emplois</u>	
159	272	440	dont : Dépenses d'équipement	91,63	79,47
13	22	82	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	7,42	14,90
0	0	0	Charges à répartir	0,00	0,05
0	0	0	Immobilisations affectées, concédées, ...	0,00	0,00
75	128	-7	Besoin ou capacité de financement résiduel de la section d'investissement = D - C		
0	0	0	+ Solde des opérations pour le compte de tiers		
75	128	-7	= Besoin ou capacité de financement de la section d'investissement = E		

Population légale en vigueur au 1er janvier de l'exercice : 584 habitants - Budget principal seul

Strate : communes de 500 à 2000 hab appartenant à un groupement fiscalisé (4 taxes)

32	54	236	Résultat d'ensemble = R - E		
			AUTOFINANCEMENT	<u>en % des produits CAF</u>	
110	189	270	Excédent brut de fonctionnement	23,85	23,83
109	187	253	Capacité d'autofinancement = CAF	23,60	22,36
96	165	171	CAF nette du remboursement en capital des emprunts	20,82	15,07
			ENDETTEMENT	<u>en % des produits CAF</u>	
36	62	726	Encours total de la dette au 31 décembre N	7,82	64,20
33	57	715	Encours des dettes bancaires et assimilées	7,20	81,37
33	57	711	Encours des dettes bancaires net de l'aide du fonds de soutien pour la sortie des emprunts toxiques	7,20	62,88
15	25	99	Annuité de la dette	3,19	8,75
72	123	860	FONDS DE ROULEMENT		

Population légale en vigueur au 1er janvier de l'exercice : 584 habitants - Budget principal seul

Strate : communes de 500 à 2000 hab appartenant à un groupement fiscalisé (4 taxes)

ELEMENTS DE FISCALITE DIRECTE LOCALE						
Les bases imposées et les réductions (exonérations, abattements) accordées sur délibérations						
Bases nettes imposées au profit de la commune			Taxe	Réductions de base accordées sur délibérations		
En milliers d'Euros	Euros par habitant	Moyenne de la strate		En milliers d'Euros	Euros par habitant	Moyenne de la strate
83	143	365	Taxe d'habitation (résidences secondaires et logements vacants)	-	-	-
418	715	1 160	Taxe foncière sur les propriétés bâties	0	0	0
56	95	77	Taxe foncière sur les propriétés non bâties	0	0	0
0	1	4	Taxe additionnelle à la taxe foncière sur les propriétés non bâties	-	-	-
9	15	365	Cotisation foncière des entreprises	0	0	0
Les taux et les produits de la fiscalité directe locale						
Produits des impôts locaux et compensations réformes fiscales			Taxe	Taux voté (%)	Taux moyen de la strate (%)	
13	22	65	Taxe d'habitation (résidences secondaires et logements vacants)	15,27	17,85	
111	191	402	Taxe foncière sur les propriétés bâties (avant application du coefficient correcteur)	26,69	34,69	
7	11	-85	Effet du coefficient correcteur : Communes sous-compensées (+) / Communes surcompensées (-)	-	-	
118	202	318	Taxe foncière sur les propriétés bâties (après application du coefficient correcteur)	-	-	
0	0	50	Allocation compensatrice de foncier bâti - réduction 50% valeur locative des établissements industriels (méthode comptable)	-	-	
21	35	28	Taxe foncière sur les propriétés non bâties	37,04	35,68	
0	0	1	Taxe additionnelle à la taxe foncière sur les propriétés non bâties	27,57	42,33	
2	3	72	Cotisation foncière des entreprises	18,86	19,79	
0	0	32	Allocation compensatrice de cotisation foncière des entreprises - réduction de 50% valeur locative des établissements industriels (méthode comptable)	-	-	
Les produits des impôts de répartition et la fraction de TVA						
Produits des impôts de répartition			Taxe			
0	1	31	Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises	-	-	
3	4	29	Imposition forfaitaire sur les entreprises de réseau	-	-	
0	0	4	Taxe sur les surfaces commerciales	-	-	
Fraction de TVA			Taxe			
0	0	0	Fraction de TVA (uniquement pour la Ville de Paris)	-	-	